DLP 17-4-61 067840

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, 2, rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG.
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

11 Avril 1961

Supplément n° 1 au Bulletin d'Avril

ARBRES FRUITIERS

/ Avertissement /

TAVELURES DU POIRIER et DU POMMIER

L'absence de pluies importantes au cours des dernières semaines a limité les contaminations par les ascospores. Celles-ci sont cependant toujours à craindre et la protection doit être maintenue d'une façon parfaite en cette période dangereuse. Les prochaines précipitations peuvent donner lieu à de graves infections.

Réaliser un traitement avant le 14 Avril.

/ Information /

OÏDIUM DU POMMIER

Les manifestations sont maintenant très visibles. Renouveler les traitements recommandés dans nos dernières notes. Ajouter un mouillant à la préparation. Poursuivre à l'enlèvement des pousses oïdiées.

HOPLOCAMPES, PSYLLES, PUCERONS, INSECTES PHYLLOPHAGES

Suivre les indications données dans les notes précédentes en tenant compte de la règlementation en vigueur relative à l'interdiction d'emploi des insecticides toxiques pour les abeilles pendant la période de floraison des arbres fruitiers.

ACARIENS

Sur diverses essences, les acariens hivernent à l'état adulte, quittent leur refuge sous les écorces pour gagner le feuillage. Les espèces hivernant à l'état d'oeufs sont en cours d'éclosion.

En conséquence, surveiller la végétation et appliquer dès les premières manifestations de dégâts, un traitement acaricide. Se reporter à la liste des spécialités antiparasitaires expédiée à chaque abonné.

.../...

HANNETONS - Régime II

Le beau temps de ces derniers jours a permis des sorties hâtives de hannetons dans les secteurs soumis au régime II (région du Kochersberg et de Seltz (Bas-Rhin), en particulier.

Afin de limiter les dégâts qui pourront être causés par ces insectes défoliateurs, en particulier sur certaines essences fruitières, il est vivement conseillé aux agriculteurs de prendre leurs dispositions pour pouvoir intervenir rapidement au moyen de traitements chimiques exécutés avec des produits à base de H.C.H. ou de ses dérivés, de D.D.T. ou encore de Parathion.

Ces traitements effectués en moyenne 8 à 1o jours au plus tard après le début des sorties, permettront dans une certaine mesure de réduire l'intensité des pontes et par là même la gravité des dégâts causés par les larves (vers blancs) dans le sol.

GRANDE CULTURE

C O L Z A

CHARANCON DES SILIQUES

Les premiers Charançons des siliques viennent de faire leur apparition dans les plantations des secteurs contaminés, notamment dans le Kochersberg (Bas-Rhin) et le Sud du département du Haut-Rhin. Bien que les populations de ces insectes ont souvent un caractère irrégulier, on peut craindre toutefois quelques dégâts qui viendraient alors s'ajouter à ceux causés dans bien des cas par les Charançons des tiges et les Méligèthes.

En conséquence, les producteurs sont invités à apprécier l'importance des populations de ces insectes (Charançons facilement reconnaissables) sur les inflorescences de colza et à appliquer le cas échéant un traitement avec un des produits reconnus non toxiques pour les abeilles :

- soit en pulvérisation : Toxaphène ou Polychlorocamphane à 4.5oo gr/ha de matière active
  Chlortiepin à 6oo gr/ha de matière active
- soit en poudrage : Toxaphène ou Polychlorocamphane à 5.ooo gr/ha de matière active
  Chlortiepin à 8oo gr/ha de matière active

DESHERBAGE SELECTIF DES CEREALES

Le désherbage des céréales au moyen de produits à base d'hormones pourra être réalisé très prochainement. Ces produits ont une action de pénétration et de diffusion interne (systémique et télétoxique.

Produits classiques à base de 2-4-D ; M.C.P.A.

Produits jouissant d'une bonne efficacité contre les chardons, mais agissant aussi à des degrés variables sur les sanves (ou moutarde

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Directeur-gérant : E. BOUYX

.../...

sauvage), la ravenelle, la renoncule, les vesces, les chénopodes, le rumex, le liseron, le coquelicot, etc.

Les spécialités à base de 2-4-D peuvent être utilisées pour les variétés de céréales peu sensibles (notamment blé d'hiver). Le M.C.P.A. est à réserver plus spécialement aux variétés sensibles (orge et avoine de printemps). Le M.C.P.A. convient aussi pour les cultures dans lesquelles se trouve un semis de petites graines (luzerne, trèfle).

Conditions d'application

Avec les phytohormones, le débit/ha peut être nettement inférieur à celui nécessaire pour les colorants nitrés sans toutefois descendre en dessous de 2oo litres/ha. Le traitement se situe dans la période de montaison, le plus tôt possible après le tallage. Bien nettoyer les appareils après pulvérisation.

Pour que les phytohormones donnent leur plein effet, une température de 12 à 13° au minimum est nécessaire. En période plus froide avec risque de pluie, choisir les esters lourds, non huileux de préférence.

Ne traiter que par temps calme et avec des appareils plaquant bien le liquide au sol pour éviter des déplacements de gouttelettes ou vapeurs sur d'autres cultures sensibles (vigne, pommes de terre, tabac, houblon, etc.). En cas de dégâts causés aux cultures voisines, la responsabilité des cultivateurs peut être engagée.

Produits spéciaux : M.C.P.P. et M.C.P.B.

Le M.C.P.P. est un produit de secours permettant de sauver tardivement des cultures envahies par des mauvaises herbes résistantes au 2-4-D et au M.C.P.A. (gaillet-gratteron notamment). Il agit également sur les chardons, vesces, etc.).

Le M.C.P.B., produit de désherbage précoce, mais dont l'emploi peut s'échelonner depuis le début du tallage jusqu'à la fin de la montaison. Sont sensibles à ce produit : le bleuet, la capselle bourse à pasteur, les chénopodes, le coquelicot, le fumeterre, le liseron des champs, la moutarde des champs; l'ortie royale.

Il existe des spécialités mixtes.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant : L.BOUYX

22